

## LE RENFORCEMENT DU SYSTÈME DU GATT

On peut expliquer fort simplement ce qui a suscité les négociations d'Uruguay. Malgré l'augmentation des échanges qui a résulté des cycles de négociations précédents, les règles et les institutions du GATT n'ont pas suivi l'évolution rapide du système commercial international. La montée du "nouveau protectionnisme", caractérisée par la prolifération des mesures non tarifaires, l'utilisation accrue de mesures commerciales unilatérales et l'accélération de la tendance à former des groupements régionaux et à conclure des accords d'autolimitation, a contribué à donner à bon nombre l'impression que la crédibilité même du système du GATT était menacée.

Par conséquent, outre l'amélioration des règles du jeu, les ministres du GATT présents à Punta del Este ont fixé les objectifs suivants concernant l'amélioration du système du GATT dans le cadre de l'*Uruguay Round* :

- renforcer le rôle du GATT;
- accroître la capacité du système du GATT de s'adapter à l'évolution de l'environnement économique international;
- développer les relations du GATT avec les autres organisations financières internationales compétentes, y compris avec le Fonds monétaire international et la Banque mondiale; et
- promouvoir une plus grande coopération au niveau national et international afin de renforcer l'interrelation entre les politiques commerciales et les autres politiques qui affectent la croissance et le développement.

Le Canada est d'avis que l'amélioration des procédures de règlement des différends du GATT et le renforcement du système du GATT constituent des priorités importantes en ce qui concerne l'*Uruguay Round*. C'est pourquoi le Canada, de concert avec douze autres pays (ce qu'il est